

2026/2

Les technologies pour voir et entendre plus loin

SAHF.TECH®

See **A**nd **H**ear **F**urther **TECH**nologies



Tarif valable à compter du 1er juillet 2026



Tout est sous contrôle

Au cœur de notre écosystème, un contrôleur simple, complet, intuitif, conçu pour répondre aux exigences des métiers de l'audiovisuel, de l'informatique et des utilisateurs finaux

DIRECTOR Le contrôleur pour nos solutions audiovisuelles sur IP complètes en **H265**, **JPEG 2000** et **SDVoE** - **RAIN / THUNDER / LIGHTNING**

CONTROL U Pour contrôler notre gamme de produits et/ou les solutions hybrides toutes marques, déjà installées ou en projet.

Nos équipes sont à votre disposition pour programmer vos configurations ou vous accompagner pour une totale autonomie.

Bénéficiez de toutes les fonctionnalités du contrôleur avec la création de profils administrateurs et utilisateurs identifiés, des presets, des commandes par QR Codes, des calendriers d'événements personnalisés, des notifications d'erreurs ou encore l'analyse d'utilisation de vos dispositifs.

Nous sommes à votre écoute pour tout complément d'information ou une présentation dans vos locaux : 06 10 23 74 06 contact@sahf.tech

Tarif « prix public conseillé » - Nous sommes confrontés aux augmentations de nos fournisseurs notamment pour les mémoires RAM – Nous faisons en sorte de minimiser l'impact sur notre gamme - Demandez vos conditions.

Ils nous font confiance

Salles de formation
Salles de réunions

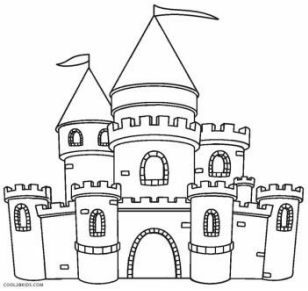
Déploiement SDVoE
dans la nouvelle tribune
Et contrôle du dispositif total

Salle de crise

Salle de crise

Salle du
conseil municipal

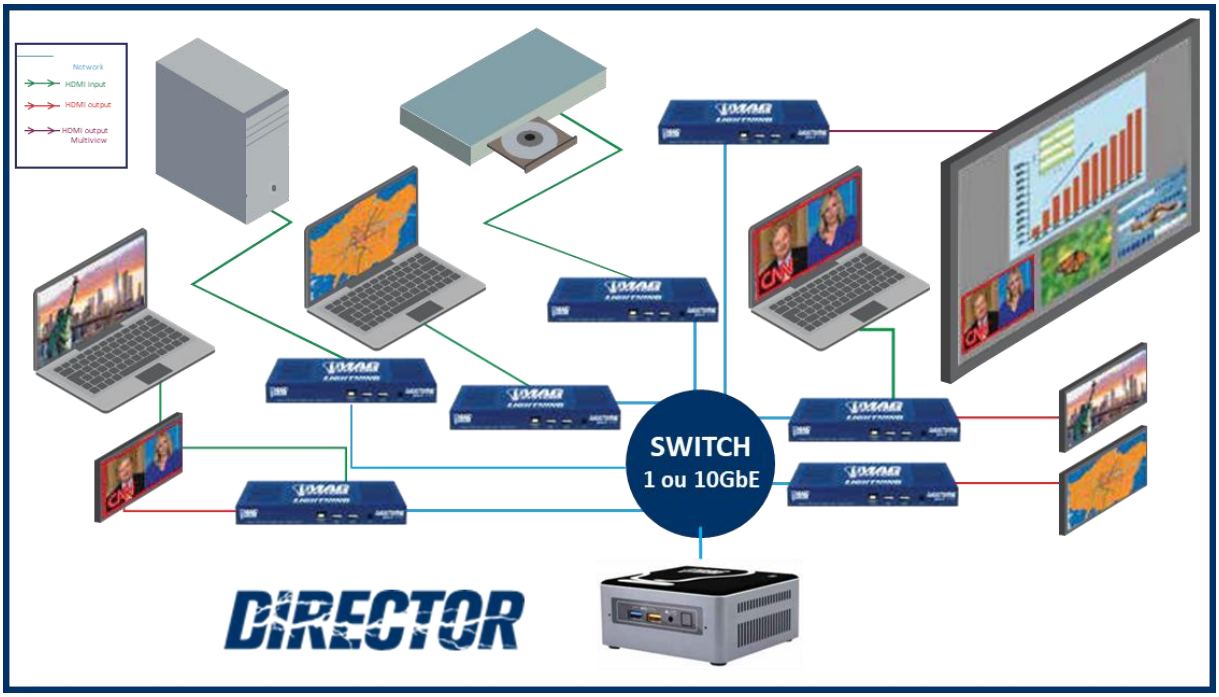
Médiathèque



Château
Lieu de réception
en région bordelaise

Salle événements

Gérez vos dispositifs audiovisuels avec la nouvelle génération d'automates contrôleurs « TOUT TERRAIN ».



Accompagnement projet

Prix public HT
PRESTATION
Sur devis



Notre expérience de plus de 20 ans d'installation et intégration audiovisuelle, de direction technique et de développement d'une marque d'interfaces audiovisuelles, une connaissance du marché et des échanges constants avec les marques leaders, vous assurent d'un accompagnement professionnel sur vos projets audiovisuels et la compétence pour la programmation de vos dispositifs avec nos contrôleurs/automates.

contact@sahf.tech

DIRECTOR

Prix public HT (10 licences de base)		
RN700DS H265	TH900DS JPEG 2000	LZ550DS SDVoE
1150€	1250€	1650€
Licence supplémentaire/U		50€

API Controller Box
NUC avec License DIRECTOR-
Nombre de terminaux à préciser



DIRECTOR *est un automate contrôleur composé d'un NUC intégrant son logiciel et des licences évolutives pour gérer les dispositifs* ***AVoIP H265 (RAIN), JPEG2000 (THUNDER), SDVoE (LIGHTNING)****, leurs fonctionnalités de base et les murs d'images et Multiview, leurs accessoires enTCP/IP, RS 232, IR ou contact sec.*

Il gère aussi le protocole de pilotage CEC, l'image de fond des interfaces peut être remplacée et en l'absence de signal le display peut être mis en veille.*

Il permet très facilement la création d'interfaces personnalisées, la commande par QR Code pour éviter de toucher des claviers ou autres boutons qui deviennent alors inutiles, de mettre en place une assistance à distance d'un technicien qui peut en temps réel constater l'incident et dans la grande majorité des cas le résoudre, de créer des dispositifs de groupes pour bien identifier les utilisateurs, administrateurs et leurs droits d'accès, planifier des événements d'allumage et d'extinction de dispositifs et analyser les habitudes d'utilisation pour la maintenance et l'amélioration.

CONTROL UI

CONTRÔLE HTTP

CALENDRIER

Suivi des activités

TECHNICIEN VIRTUEL

Contrôle QR Code

TECHNOLOGIES

ANALYSES

INTEGRATION NATIVE

LANGUAGE

RAIN – H265

Prix public HT	
RN3001E (encodeur)	**RN3002D (décodeur)**
590€	**590€**



***RAIN** fournit une vidéo HD à faible bande passante (512K à 30Mbs), à travers les applications de matriçage et de mur vidéo. Utilisant la dernière technologie H.265, **RAIN** dispose de nombreuses fonctionnalités de pointe, ce qui le rend parfait pour les applications AV PRO exigeantes dans un budget maitrisé. Bénéficiez du scaling, de la prévisualisation vidéo, de la gestion automatique de l'EDID et de fonctionnalités de services pour gérer et surveiller l'ensemble des matériels de vos dispositifs.*

*Les fonctionnalités de sécurité de **RAIN** incluent le cryptage AES-128 et les autorisations de routage, pour garantir que le contenu est distribué en toute sécurité sur les déploiements de grandes entreprises. Les autres fonctionnalités incluent la journalisation étendue des données des appareils à utiliser dans les besoins d'analyse, d'audit et de dépannage avec Le logiciel de gestion **DIRECTOR AV sur IP** qui facilite la gestion de vos dispositifs **RAIN**.*

Résolutions d'entrée jusqu'à 1080p	Switching transparent
Résolutions de sortie jusqu'à 1080p	Mise à l'échelle indépendante de l'image
1Gb PoE (6w) réseau	USB 1.1(HID)
Latence 80mS to 250mS Bandwidth variable up to 30Mbps Encodage audio: Stereo LPCM/AAC	IR entrée / Sortie - HDCP 1.4 CEC Control
Matriçage indépendant Vidéo, Audio, RS232 et IR Mur d'image jusqu'à 8x5 avec correction de bezel H.264/H.265 switchable	RS232 Bidirectionnel (all baud rates upto 115,200)
Alimentation 12V 1A ou PoE	Audio analogique de-embedé Modes Unicast et Multicast
Poids 0,498Kg	Dimensions : L175xW100xH25



CONTROL UI



HTTP CONTROL



CALENDRIER



SUIVI DES ACTIVITES



TECHNICIEN VIRTUEL



CONTRÔLE QR Code



TECHNOLOGIES



ANALYSES



INTEGRATION NATIVE



LANGUAGE



THUNDER

JPEG 2000 - 1G

Prix public HT	
TH2201E	TH2202D
1548€	1548€



***THUNDER**, la distribution vidéo en format JPEG2000 1G 4K 60Hz 4 :4 :4 pour le marché Pro AV, simplifiant la conception, l'installation et améliorant les installations en supprimant les contraintes de distribution de la vidéo traditionnelle ce qui en fait le choix idéal pour équilibrer la qualité vidéo et la latence (1 Frame - point à point) dans de nombreuses applications telles que les bars, les environnements d'entreprise ou les établissements d'enseignement*
Avec ses évolutions, cette nouvelle gamme répond également aux exigences du résidentiel…

Résolutions d'entrée jusqu'à Ultra-HD **4K/60/4:4:4** Video over IP, HDR, Dolby Vision	Analog stereo audio input
KM over IP with seamless switching KM over IP Roaming USB over IP 2.0 **High performance USB over IP** **avec fonctionnalité de caméra améliorée**	Mise à l'échelle indépendante de l'image
HDMI 2.0 avec HDCP 2.3	Digital audio LPCM 7.1, Dolby true HD, Dolby Atmos, DTS HD, Master audio, DTS-X
1Gb PoE – Alimentation 12V 1A ou PoE Audio loop and HDMI loop	Mur d'image jusqu'à 16x16 avec correction de Bezel
Matriçage indépendant Vidéo, Audio, RS232, IR et USB 2.0	IR Bidirectionnel - RS 232 Bidirectionnel (all baud rates up to 115,200)
Latence 1 frame end to end	Poids : 0.74Kg
CEC Generation - All features are free routed PoE (for cooper version)	Dimensions : 215 mm x 25 mm x 120 mm (LxWxH)

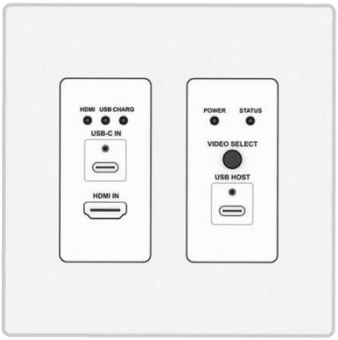




Wallplate THUNDER

JPEG 2000 - 1G

Prix public HT
TH2201EWP
1548€



***THUNDER**, la distribution vidéo en format JPEG2000 1G 4K 60Hz 4 :4 :4 pour le marché Pro AV, simplifiant la conception, l'installation et améliorant les installations en supprimant les contraintes de distribution de la vidéo traditionnelle ce qui en fait le choix idéal pour équilibrer la qualité vidéo et la latence (1 Frame - point à point) dans de nombreuses applications telles que les bars, les environnements d'entreprise ou les établissements d'enseignement*
Avec ses évolutions, cette nouvelle gamme répond également aux exigences du résidentiel…

Résolutions d'entrée jusqu'à Ultra-HD **4K/60/4:4:4** Video over IP, HDR, Dolby Vision	Analog stereo audio input
KM over IP with seamless switching KM over IP Roaming USB over IP 2.0 **High performance USB over IP** **with enhanced camera functionality**	Mise à l'échelle indépendante de l'image
HDMI 2.0 avec HDCP 2.3	Digital audio LPCM 7.1, Dolby true HD, Dolby Atmos, DTS HD, Master audio, DTS-X
1Gb PoE – Alimentation 12V 1A ou PoE Audio loop and HDMI loop	Mur d'image jusqu'à 16x16 avec correction de Bezel
Matriçage indépendant Vidéo, Audio, RS232, IR et USB 2.0	IR Bidirectionnel - RS 232 Bidirectionnel (all baud rates up to 115,200)
Latence 1 frame end to end	Poids : 0.74Kg
CEC Generation - All features are free routed PoE (for cooper version)	Dimensions : 215 mm x 25 mm x 120 mm (LxWxH)



CONTROL UI



http CONTROL



CALENDRIER



SUIVI DES ACTIVITES



TECHNICIEN VIRTUEL



CONTRÔLE QR Code



TECHNOLOGIES



ANALYSES



INTEGRATION NATIVE



LANGUAGE



LIGHTNING SDVoE ALLIANCE

Prix public HT
LZT1600T
1850€

LZ1600T
Transceiver 10G avec KVM HID





LIGHTNING *est un système* ***AV sur IP*** *aux performances et fonctionnalités maximales qui redéfinissent le* ***PRO AV****. Utilisant la technologie* ***SDVoE****, ses performances en font le seul choix pour remplacer la matrice traditionnelle dite « commutateur matriciel » par la commutation matricielle de l'****AvoIP*** *presque sans limite. Une reproduction d'image précise sans latence jusqu'à 4K 60Hz 4 :4 :4 qui répond à une exigence dans de nombreux secteurs comme le médical, le sport, l'événement, la cellule de crise avec les fonctionnalités de murs vidéo, la vidéo multi-vues jusqu'à 32 images et de nombreuses applications.*

La fonction ***TRANSCEIVER LIGHTNING*** *permet non seulement la configuration en tant qu'encodeur ou décodeur, mais fournit un fonctionnement simultané de l'encodage et du décodage. Une unité peut envoyer et recevoir du contenu en même temps, ce qui réduit le nombre de « boîtes » et simplifie le déploiement.*

Transceiver function	Transmission Distance (Cat6a/Cat5e)
• Configure as Encoder or Decoder	• Up to 100/60 meters for 4K / 60 Hz / 4 :4 :4 video
• Simultaneous bi-directional transmission	• Up to 160/130 meters for 4K / 30 Hz / 4 :4 :4 video
• Stand alone bi-directional point to point	• Up to 250/230 meters for HD video
Video Interfaces	• Distances over 100 meters are supported on point to point links only
• HDMI 2.0 / HDMI 1.4 / DVI 2.0	• Digital Content Protection HDCP 1.2 / HDCP 2.2 Compatible
• Pixel clock up to 594 MHz	**AV Processing Technology SDVoE AVP2000T**
Video Resolutions All SD, HD, and other resolutions up to	• Broadcast quality up-scaling and downscaling
• 4K / 60 Hz / RGB and 4 :4 :4 8 bit	• Colorspace and frame-rate conversion
• 4K / 60 Hz / 4 :2 :2 10 bit for broadcast and medical applications	• Multi-source video compositing
• 4K / 60 Hz / 4 :2 :0 10 bit and 12 bit HDR	• Ultra-light compression for 4K60 4 :4 :4
Audio Interfaces	• Audio embedding and de-embedding
• All audio formats supported by HDMI 1.4 and HDMI 2.0, including :	• Audio down-mixing and re-sampling
DTS High Res, DTS-HD Master Audio, DSD I2S stereo input and output up to 48 kHz 24-bit	Synchronization Technology AptoVision ACR (Automatic Clock Recovery)
• Independent routing of audio/video/serial/IR/USB 2.0	• Multiple displays genlocked to single source
Power	• Zero-frame latency (100 microseconds)
• PoE	**Multi-Signal Streaming Technology BlueRiver Channel Coder**
Control Interfaces	• Encoding multiple native signals into IP streams
• RS-232 (up to 115.2 kbaud)	• Composite up to 32 images onto a single display
• Infrared	• Bidirectional, 10Gbps
• USB 2.0 (HID)	**Encryption AES-128 Transmission Distance (Cat6a/Cat5e)**
• Gigabit Ethernet	• Up to 100/60 meters for 4K / 60 Hz / 4 :4 :4 video
	• Up to 160/130 meters for 4K / 30 Hz / 4 :4 :4 video

CONTROL UI

HTTP CONTROL

SCHEDULER

ASSET TRACKING

VIRTUAL TECHNICIAN

NO TOUCH CONTROL

TECHNOLOGY

ANALYTICS

NATIVE INTEGRATION

LANGUAGE OPTION

4K OVER IP | 1080P OVER IP | MATRIX OVER IP | VIDEO WALL OVER IP | CONTROL OVER IP | POINT TO POINT OVER IP | MULTIVIEW OVER IP | USB2.0 OVER IP

Disponible sous conditions

LIGHTNING

Émetteur / Plaque murale
Avec hôte USB-B Icron, audio, Ethernet, IR et RS 232 et commutation des entrées HDMI/USB-C



Décodeur / Plaque murale
Avec le périphérique USB-A Icron , audio, Ethernet, IR et RS 232







Prix public HT
INJ-TL-POE4818G
25€

Alimentez vos appareils
Utilisez l'adaptateur PoE passif TL-POE4818G pour alimenter et transmettre simultanément des données à un périphérique PoE passif.

Conception pratique pour le montage mural
L'adaptateur TL-POE4818G est doté de supports de fixation murale pratiques qui permettent de l'installer facilement sur un mur.

Produit:	
Désignation:	TP-LINK 48V Passive PoE Injector Adapter 1x Gigabit PoE Port 1x Gigabit Non-PoE Port Data and Power Carried over The Same Cable
Description:	TP-Link TL-POE4818G V1.60 - Injecteur de puissance - 18 Watt - connecteurs de sortie : 1 - pour Omada EAP225, EAP245, EAP650-Outdoor V1
Garantie Fabricant :	Garantie à vie limitée
Général	
Type de périphérique:	Injecteur de puissance - externe
Power Over Ethernet (PoE):	PoE passif
Périphérique d'alimentation	
Connecteurs d'entrée:	1 x RJ-45
Détails sur les connecteurs de sortie:	1 x RJ-45
Tension de sortie:	48 V
Capacité d'alimentation:	18 Watt
Extension/connectivité	
Interfaces:	LAN - RJ-45
Divers	
Accessoires inclus:	Kit de montage, cordon d'alimentation Câble d'alimentation - externe
Normes de conformité:	Plug and Play, FCC, RoHS, EIA/TIA-568
Caractéristiques d'environnement	
Température minimale de fonctionnement:	0 °C
Température maximale de fonctionnement:	40 °C
Taux d'humidité en fonctionnement:	10 - 90 % (sans condensation)
Dimensions et poids	
Largeur:	8.58 cm
Profondeur:	4.39 cm
Hauteur:	3.5 cm



Prix public HT
Boit-TH2201WP
35€

Installez vos platines en saillie
Au format US, le boitier permet d'installer facilement vos platines TH2201WP, en saillie, sur vos murs.



Prix public HT
Cab-HD-USBc-Ch
45€

Cordon HDMI USB-C
Utilisez ce cordon pour connecter une source HDMI sur l'entrée USB-C de votre Wallplate TH2201WP. Vous disposez alors de deux sources HDMI facilement commutables grâce au bouton de sélection sur la platine.

1 encodeur 2 sources ! Une réelle économie

Livré avec son bloc prise 220V

CONTROL UI

Prix public HT (5 licences de base)	
CUI 400	Licences supplémentaires
1390€	40€

ControlUI avec NUC
5 licenses IP de base



CONTROL UI *est un automate contrôleur composé d'un NUC intégrant son logiciel et des licences évolutives pour gérer les dispositifs standards qui peuvent être pilotés en TCP/IP, RS 232, IR ou contact sec.*

Il gère aussi le protocole de pilotage CEC pour la mise en veille du display en l'absence de signal.*

Il permet très facilement la création d'interfaces personnalisées, la commande par QR Code pour éviter de toucher des claviers ou autres boutons qui deviennent alors inutiles, la mise en place d'une assistance à distance par un technicien qui peut, en temps réel, constater l'incident et dans la grande majorité des cas le résoudre, de créer des dispositifs de groupes pour bien identifier les utilisateurs, administrateurs et leurs droits d'accès, planifier des événements d'allumage et d'extinction de dispositifs et analyser les habitudes d'utilisation pour la maintenance et l'amélioration.

**sous conditions que les appareils gèrent cette option.*

En savoir plus

CONTROL UI

CONTRÔLE HTTP

CALENDRIER

Suivi des activités

TECHNICIEN VIRTUEL

Contrôle QR Code

Et produits avec commandes
TCP/IP
IR/Contact sec/RS232

TECHNOLOGIES

ANALYSES

INTEGRATION NATIVE

LANGUAGES

Idéal pour des installations déjà en place ou des projets multimarques.

Pour compléter vos installations audiovisuelles, de nouveaux produits viennent renforcer notre gamme et peuvent être contrôlés avec DIRECTOR ou CONTROL U

Pour vous faciliter l'installation et la programmation, nos équipes sont disponibles pour vous accompagner et notre bibliothèque de presets disponibles pour nos produits peuvent facilement vous rendre autonome.

Vous avez un projet de déploiement avec un produit que vous ne trouvez pas sur le marché ? Communiquez nous votre cahier des charges, nous mettrons tout en œuvre pour vous le fournir.

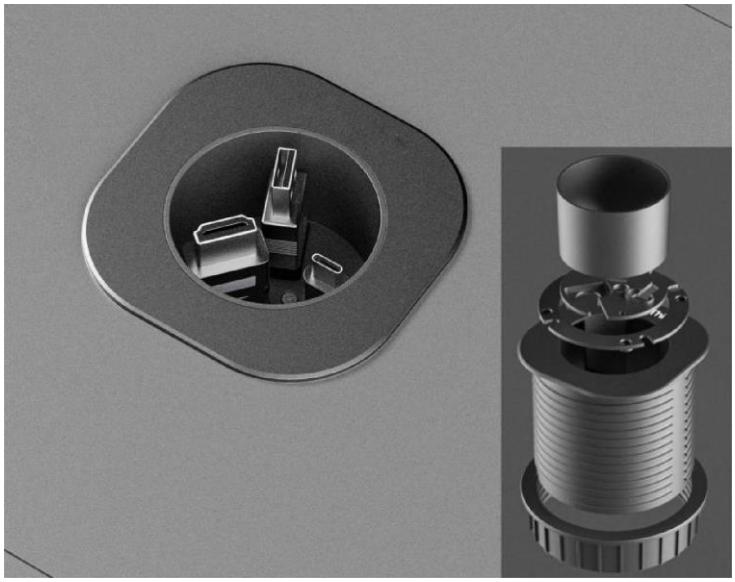
Nous proposons **des bundles** qui rendent les prix encore plus attractifs et vous assurent une totale autonomie pour la mise en service de vos dispositifs. Renseignez-vous contact@sahf.tech.

Cable Cubby

Conçu pour fonctionner avec un commutateur de présentation

Prix public HT

99€



Accès rapide et facile aux câbles AV

- **<u>Fonctionnalités :</u>**
- **Gestion intégrée des câbles pour un espace de travail dégagé**
- **Trois câbles inclus : USB-C, HDMI IN + câble hôte USB**
- **Intégration parfaite avec un commutateur de présentation**
- **Idéal pour les salles de conférence et de réunion**
- **Découpe : 82 x 82 mm**
- **Installation facile (Plug and Play).**

AMP120

2-Channel Low-Z Amplifier with DSP

Prix public HT

490€

Compatible CONTROL U DIRECTOR L'automate contrôleur de vos installations hybrides et AVoIP



- **Amplificateur réseau 4 canaux de classe D**
- **Prend en charge 1 entrée ligne**
- **Prend en charge l'audio Dante 2x2 (entrées/sorties)**
- **Modes de sortie (alimentation 24 V CC / 5 A) : 4 x 30 W ou 2 x 60 W sous 4 Ω**
- **Option Dante : 4 x 3 W ou 2 x 7 W sous 4 Ω**
- **Compatible avec les enceintes 4 Ω et 8 Ω**
- **Sortie audio ligne indépendante**
- **Prend en charge le chaînage (daisy-chain)**
- **DSP audio intégré**
- **Contrôle via interface Web (WebGUI)**
- **Réinitialisation IP**

AMP240 (avec ou sans Dante)

2-Channel Hi-Z and Low-Z Amplifier with DSP

Prix public HT

870€

Compatible CONTROL U DIRECTOR L'automate contrôleur de vos installations hybrides et AVoIP



- **Amplificateur 2 canaux Hi-Z et Low-Z avec DSP**
- **Amplificateur combinant les modes Hi-Z et Low-Z en un seul produit**
- **※ Mode Hi-Z : sortie mono bridgée (70 V/100 V), jusqu'à 240 W**
- **※ Mode Low-Z : sortie stéréo jusqu'à 2 x 120 W (enceintes 4 ou 8 ohms)**
- **Connectivité audio flexible : entrées/sorties analogiques et Dante**
- ※ 2 entrées audio symétriques (niveau micro/ligne)
- ※ 2 entrées audio symétriques (niveau ligne)
- ※ 2 sorties audio symétriques (niveau ligne)
- ※ 2 sorties amplifiées
- ※ Option Dante (AES67) 2x2
- **DSP audio : gain, filtres, dynamique, égalisation, délai, limiteur, sourdine (mute)...**
- **Mixage audio entre tous les canaux d'entrée et de sortie**
- **Protections automatiques : surcharge, court-circuit, surchauffe, etc.**
- **Modes de contrôle multiples :** boutons, déclencheur (trigger), RS232, interface Web (WebGUI)
- **Prise en charge du contrôle IP et de la réinitialisation aux paramètres d'usine**
- **Fonctionnalités de sécurité - Indicateurs LED intuitifs**

MHU

Micro / Haut Parleur

Compatible CONTROL U DIRECTOR L'automate contrôleur de vos installations hybrides et AVoIP

MHUB-01

Haut-parleur de conférence portable (USB et Bluetooth)



- Design fin et compact ;
- Qualité sonore exceptionnelle ;
- Connectivité flexible : USB / Bluetooth 5.0 ;
- Captation vocale à 360° grâce à un réseau de 4 microphones (portée jusqu'à 5 m)
- Prend en charge les technologies AEC, AGC et ANS ;
- Commandes tactiles simples et intuitives, avec indicateurs LED ;
- Adapté aux réunions de 4 à 6 personnes ;
- Autonomie longue durée, jusqu'à 10 heures ;
- Plug-and-play (prêt à l'emploi)

Prix public HT
155€

MHU-01

Même modèle que le MHUB-01 mais uniquement USB

Prix public HT
119€

MHUC

Haut-parleur de conférence avec fonction de connexion en cascade USB-C (daisy-chain)

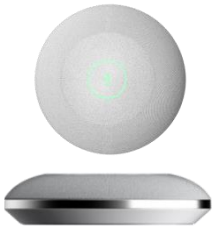


- Qualité sonore exceptionnelle - Jusqu'à 9 unités connectées en cascade
- Flexibilité de connexion : USB/Bluetooth - Captation vocale à 360° grâce à un réseau de 4 microphones (portée jusqu'à 5 m)
- Prend en charge les technologies AEC, AGC, ANS et le mode « full duplex » (bidirectionnel simultané)
- Commandes tactiles simples et intuitives, avec indicateurs LED
- Flexibilité de déploiement pour les petites salles de réunion (huddle rooms) ou les salles de conférence
- Installation « Plug and Play », compatible avec les systèmes d'exploitation Mac, Windows et Android.

Prix public HT
199€

MBVTE1

Microphone en cascade pour barre vidéo BVTE1



- Microphone en cascade
- Fixation sur bureau ou au plafond
- 5 microphones en cascade pour une captation étendue avec la barre vidéo BVTE 1
- Modèle disponible en Blanc ou noir

Prix public HT
250€

MICBOX

Contrôleur de microphones



- Conçu pour fonctionner avec des microphones numériques en cascade et sans fil afin de gérer et contrôler le système audio des salles de conférence et des salles de classe.
- Il prend en charge plusieurs entrées microphone : une pour les microphones numériques filaires et deux pour les microphones sans fil.

Détails page suivante

MicBox

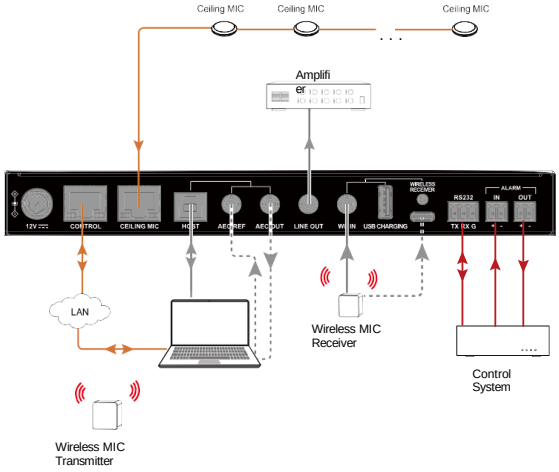
Contrôleur de micros en cascade et Wifi

Prix public HT

210€

Compatible CONTROL U DIRECTOR L'automate contrôleur de vos installations hybrides et AVoIP





- Ce produit est un contrôleur de microphone conçu pour fonctionner avec des microphones numériques en cascade et sans fil, afin de gérer et de piloter le système audio des salles de conférence et des salles de classe.
- Il prend en charge plusieurs entrées micro :
 - 1 pour les microphones numériques filaires
 - et d'autres pour les microphones sans fil.

En option : MBVTE1 B ou N

Microphone en cascade:
Montage sur bureau ou au plafond, possibilité de cascader jusqu'à 5 unités pour une portée de captation.



Blanc ou noir

- Il permet de connecter en cascade jusqu'à cinq microphones numériques (MBVTE1 Blanc ou Noir), augmentant ainsi considérablement la portée de captation.
- Il offre la possibilité de se connecter à un ordinateur via un port hôte USB-B ou deux ports TRS 3,5 mm.
- Il intègre la fonction AEC (annulation d'écho acoustique), garantissant que l'interlocuteur distant entende clairement les propos tenus sur le site local.
- Il prend en charge le traitement d'atténuation audio (« ducking »), assurant que la voix de l'orateur reste toujours parfaitement audible et claire, même en présence de bruits de fond.

ADDA

Adaptateur Audio Dante

Prix public HT

175€

Dante®



DAAD/USB-C
Entrée et sortie USB-C vers Dante/AES67 (2x2 canaux)

Format audio : PCM 44,1 kHz / 48 kHz / 96 kHz, résolution 24 bits

Prise en charge du contrôle via Dante Controller

Prise en charge du PoE

ADDA/INE-ADA

Entrée audio symétrique/asymétrique à 2 canaux

Sortie audio Dante/AES67 à 2 canaux

Format audio : PCM 44,1 kHz/48 kHz/96 kHz, résolution 24 bits

Prise en charge du réglage de la sensibilité d'entrée

Prise en charge du contrôle via Dante Controller

Prise en charge du PoE



ADDA/ADA-OE (Euroblock)

Entrée audio Dante/AES67 à 2 canaux
Sortie audio symétrique/asymétrique à 2 canaux

Format audio : PCM 44,1 kHz/48 kHz/96 kHz, résolution 24 bits

Prise en charge du réglage du niveau de sortie

Prise en charge du contrôle via Dante Controller

Prise en charge du PoE.



ADDA/IX-ADA

Entrée audio XLR symétrique/asymétrique à 2 canaux

Sortie audio Dante/AES67 à 2 canaux ;

Format audio : PCM 44,1 kHz/48 kHz/96 kHz, résolution 24 bits

Prise en charge du réglage de la sensibilité d'entrée ;

Prise en charge de l'alimentation fantôme 48 V pour microphone à condensateur

Prise en charge du contrôle via Dante Controller

Prise en charge du PoE



ADDA/ADA-OX

Entrée audio Dante/AES67 à 2 canaux

Sortie audio XLR (symétrique/asymétrique) à 2 Canaux

Format audio : PCM 44,1 kHz/48 kHz/96 kHz, résolution 24 bits

Prise en charge du réglage du niveau de sortie

Prise en charge du contrôle via Dante Controller

Prise en charge du PoE ;



Byod0402MV

4K60 BYOD Presentation Switcher 4 x 2 Multiview

Prix public HT

870€

Compatible CONTROL U DIRECTOR
L'automate contrôleur de vos installations hybrides et AVoIP





Dongle BYOD 4K

- **1 entrée HDMI + 1 entrée USB-C (alimentation 60 W prise en charge) ;**
- **1 sortie HDMI uniquement**
- **Hôte USB : 1 port USB-B, 1 port USB-C**
- **Périphérique USB : 3 ports USB-A**
- **Entrée vidéo USB-C/HDMI : jusqu'à 4K à 30 Hz 4:4:4**
- **Sortie vidéo HDMI : jusqu'à 4K à 60 Hz 4:4:4**
- **2 ports Gigabit Ethernet RJ-45, 2 ports Wi-Fi**
- **Sortie audio symétrique**
- **1 port RS232**
- **Compatible avec AirPlay, Miracast et les dongles 4K**
- **Fonctionnalité Multivue : affichage quadruple**
- **Plug and Play, aucune configuration requise.**

BVTE1 – MBVTE1

Barre vidéo tout en Un

Prix public HT

1585€

Compatible CONTROL U DIRECTOR L'automate contrôleur de vos installations hybrides et AVoIP







En option : MBVTE1 B ou N

Microphone en cascade:
Montage sur bureau ou au plafond, possibilité de cascader jusqu'à 5 unités pour une portée de captation étendue avec la BVTE1



Blanc ou noir

En option : Dongle USB-C



Dongle BYOD 4K

- **Microphone + Haut-parleurs + Caméra 4K + BYOD/BYOM**
- **Solution de visioconférence et de collaboration intelligente tout-en-un**
- **Diffusion PC filaire via USB-C (avec DP) et HDMI**
- **BYOD sans fil via AirPlay/Miracast et Dongle USB-C**
- **8 microphones numériques MEMS avec une portée de captation de 5 à 8 m et un angle de 180°**
- **Prise en charge de jusqu'à 5 microphones supplémentaires pour étendre la portée de captation**
- **2 haut-parleurs stéréo large bande de 8 W avec radiateur passif**
- **Prise en charge des fonctions AEC, AGC, ANS et du mode duplex intégral**
- **Caméra 4K grand angle avec un champ de vision de 120° et un capteur 1/1,8"**
- **Cadrage automatique, suivi du locuteur et du présentateur, galerie individuelle**
- **Compatible avec les applications de communications unifiées telles que Zoom, Teams, WebEx…**
- **Plug and Play, entièrement compatible avec Windows 10/macOS 10.15 et versions ultérieures**
- **Contrôlable en totalité via DIRECTOR, une interface web ou une télécommande**
- **Wi-Fi intégré, compatible avec les options de sécurité HTTPS**
- **Support mural et support de table inclus**

CAM600 - 610 (POE+)

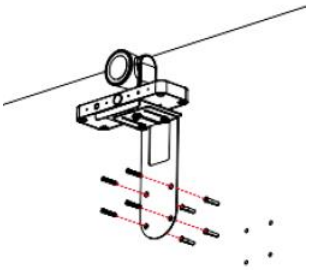
Caméra PTZ 4K à double objectif et IA

Prix public HT

650€

Compatible CONTROL U DIRECTOR
L'automate contrôleur de vos installations hybrides et AVoIP





Livrée avec son support

- ✓ **Vidéo de qualité professionnelle 4K30 USB 3.0 avec IA et double objectif**
- ✓ **Caméra panoramique pour la détection des participants en temps réel**
- ✓ **Caméra PTZ capturant une image optimale de toutes les personnes présentes dans la salle**
- ✓ **Caméra PTZ 8 MP avec zoom optique 3x et champ de vision diagonal (DFOV) de 110°**
- ✓ **Caméra panoramique avec champ de vision diagonal (DFOV) de 120°**
- ✓ **Capteur d'image CMOS avancé et algorithme ISP pour une netteté exceptionnelle**
- ✓ **Cadrage automatique, suivi de l'orateur/présentateur et vue individuelle (Gallery View)**
- ✓ **Prise en charge des formats de compression vidéo MJPG, NV12 et H.264/H.265 (Option NDI)**
- ✓ **Compatible avec Windows 10/11, macOS et Chrome OS**
- ✓ **Compatible avec ZOOM, Teams, Skype, Cisco Webex™ et bien plus encore**
- ✓ **Mécanisme BLDC pour des mouvements fluides et silencieux**
- ✓ **Gestion à distance via interface web (GUI)**
- ✓ **Plug and Play**

CAMCC4K-2

Caméra de conférence compacte 4K

Prix public HT

209€





Angle de vision 120° (DFOV)

- ✓ **Prend en charge une résolution allant jusqu'à 4K à 30 ips**
- ✓ **Objectif : mise au point automatique (autofocus)**
- ✓ **Capteur : CMOS 1/1,8" ; pixels effectifs : 8,0 M**
- ✓ **Angle de vision : DFOV (champ de vision diagonal)**
- ✓ **ePTZ : zoom numérique jusqu'à 5x**
- ✓ **Cadrage automatique / Suivi de l'intervenant / Galerie des participants**
- ✓ **Deux microphones intégrés avec réduction numérique du bruit, portée de captation de 3 m**
- ✓ **Connexion USB 3.0 / USB 2.0 complète**
- ✓ **Application pour Windows/macOS dédiée à la configuration vidéo et colorimétrique**
- ✓ **Compression vidéo : MJPG, NV12, H.265 et H.264**
- ✓ **Compatible avec Zoom, Teams, WebEx, etc.**
- ✓ **Plug and Play (prêt à l'emploi), aucune configuration requise.**

Connectez-vous simplement avec Global Caché

La famille de produits de connectivité Global Caché offre des choix aux professionnels de l'industrie et aux consommateurs, réduisant considérablement les coûts et fournissant une plate-forme évolutive pour aujourd'hui et pour l'avenir. Ces produits sont conçus pour s'intégrer facilement dans n'importe quel environnement de contrôle, même les systèmes propriétaires haut de gamme, offrant une voie vers des systèmes ouverts.



iTach Flex - Activer le contrôle IP pour tout appareil électronique

Prix public HT	
GCFLEXIP	GCFLEXIPP(POE)
139,22€	---€



Le Global Caché iTach Flex IP *active instantanément le contrôle IP des appareils électroniques, vous permettant d'automatiser presque tous les appareils, systèmes ou protocoles. Contrôlez avec DIRECTOR et CONTROL-UI l'appareil connecté à l'aide d'une application sur un smartphone, une tablette ou toute autre interface utilisateur. En ajoutant de l'intelligence à l'appareil activé, les événements et les tâches peuvent être automatiquement déclenchés, ce qui ajoute de la commodité à l'électronique que vous utilisez tous les jours.*

iTach Flex - *Activer le contrôle IP pour tout appareil électronique*

Prix public HT
GCFLEXWF
162,44€



Le Global Caché iTach Flex WiFi idem que le modèle filaire mais en wifi

Le système Global Cache iTach Flex comprend deux composants : le module d'activation IP compact inclus (câblé, avec port RJ45) et un câble de connexion Flex Link (vendu séparément). Les câbles Flex Link sont disponibles dans une variété de configurations (RS-232, IR, fermeture de contact) pour prendre en charge presque tous les appareils électriques. Le câble se connecte simplement à votre module IP via la prise jack 3,5 mm et se connecte à votre appareil via le connecteur approprié.

Câble de relais Global Caché Flex Link (fermeture de contact) À utiliser avec l'iTach Flex

Prix public HT
GCFLCRS
81,19€



Le câble de relais Global Caché Flex Link (fermeture de contact) est un câble Flex Link avancé à utiliser avec un iTach Flex Wi-Fi ou iTach Flex IP. Le câble vous permet de connecter plusieurs appareils relais à votre réseau et offre un rapport d'état pour chaque appareil connecté. Ceci est rendu possible par quatre sorties de fermeture de contact configurables et quatre entrées de capteur de tension et de fermeture de contact configurables. Les appareils externes sont connectés via des borniers push-release.

- Connecte plusieurs dispositifs de relais à un réseau filaire ou sans fil
- Quatre sorties relais configurables ; quatre entrées de capteur configurables
- Configurable/contrôlable à partir de la page Web de configuration
- Peut se monter directement sur un rail DIN ; aucune alimentation requise

REMARQUE : Nécessite soit l'iTach Flex Wi-Fi, soit l'iTach Flex IP (vendu séparément).

Câble série Global Caché Flex Link (RS232) À utiliser avec l'iTach Flex

Prix public HT
GCFLEXRS232
34,77€



Le câble série Global Caché Flex Link (RS232) se connecte à votre module iTach Flex via la prise jack 3,5 mm pour permettre le contrôle IP/WiFi des composants série RS232. Conçu comme une solution RS232 totale, le câble détecte automatiquement si vous avez besoin d'une connexion croisée ou directe, puis commute pour s'adapter à votre application. Il est également livré avec un changeur de genre pour s'adapter aux connexions masculines et féminines.

Câble Global Caché Flex Link Blaster À utiliser avec l'iTach Flex

Prix public HT
GCFLEXBL
17,36€



Le câble Global Caché Flex Link Blaster se connecte à votre module iTach Flex via la prise jack 3,5 mm pour permettre le contrôle IP/WiFi des composants IR.

GCFLC3E
À utiliser avec l'iTach Flex

Câble Global Caché Flex Link Blaster

Prix public HT
GCFLC3E
11,55€



Le câble émetteur Global Caché Flex Link 3 se connecte à votre module iTach Flex via la prise jack 3,5mm pour permettre le contrôle IP/WiFi de trois appareils contrôlés par infrarouge. Le câble dispose de trois émetteurs IR séparés pour fournir trois sorties IR indépendantes sélectionnables par l'utilisateur.

GCFLC2E1B
À utiliser avec l'iTach Flex

Global Caché Flex Link 2 Émetteur et 1 Câble Blaster

Prix public HT
GCFLC2E1B
22€



Le câble Global Caché Flex Link 2 émetteurs et 1 blaster se connecte à votre module iTach Flex via la prise jack 3,5 mm pour permettre le contrôle IP/WiFi de plusieurs composants IR. Le câble a deux émetteurs IR séparés pour fournir deux sorties IR indépendantes sélectionnables par l'utilisateur. Il dispose également d'un blaster IR indépendant, utilisé pour envoyer une commande IR à un groupe entier de composants IR à proximité.

iTACH





Chacun des neuf modèles différents de la série **Global Caché iTach** est un appareil simple qui vous permet de connecter presque n'importe quel appareil infrarouge (IR), série (RS232) ou à fermeture de contact (relais) à votre réseau domestique (Internet).

Une fois que votre appareil est connecté à Internet via le blaster iTach, Filaire Filaire POE ou WiFi IR, cet appareil devient « compatible IP », ce qui signifie que vous pouvez y accéder et le contrôler avec **DIRECTOR** ou **CONTROL UI**. Chaque unité iTach prend en charge jusqu'à huit connexions réseau simultanées.

Le Global Cache iTach est parfait pour créer un système domotique et/ou de sécurité ultra personnalisé. Avec le blaster Global Caché iTach dans votre arsenal de contrôle, vous pouvez ajouter de l'intelligence à presque tous les appareils électroniques de votre maison ou de votre entreprise.

Choisissez le meilleur type de connexion

La gamme de produits Global Caché iTach comprend un modèle pour chacun des trois types d'appareils (IR, série ou fermeture de contact), ainsi que chaque type de connexion Internet (filaire, WiFi ou filaire PoE).

Intégrez iTach dans votre système de contrôle DIRECTOR ou CONTROL UI

GCWF2IR

Wi-Fi vers IR

Prix public HT
GCWF2IR
198,20€





Ajoutez un contrôle intelligent à tous les appareils infrarouges (IR) de votre maison avec le Global Caché iTach pour les appareils IR (WiFi). Le blaster iTach WiFi IR offre une solution simple pour connecter jusqu'à trois appareils contrôlés par infrarouge, tels qu'un téléviseur ou une chaîne stéréo, à Internet via WiFi, permettant ainsi le contrôle à distance. Doté d'une large compatibilité, le Global Cache iTach WiFi vers IR peut intégrer vos appareils IR dans presque tous les systèmes tiers connectés au réseau.

GCWF2SL

Wi-Fi vers RS 232

Prix public HT
GCWF2SL
198,20€





Ajoutez un contrôle sans fil à n'importe quel appareil série (RS232) en le connectant à Internet via WiFi à l'aide du Global Caché iTach pour appareils série (WiFi). L'iTach connecte jusqu'à trois périphériques série à votre réseau domestique, vous offrant des capacités de contrôle à distance depuis n'importe quel endroit où vous avez accès à Internet. L'iTach est facile à configurer et fonctionne avec à peu près n'importe quel système tiers connecté au réseau.

GCWF2CC

Wi-Fi vers Contact sec

Prix public HT
GCWF2CC
198,20€





Contrôlez à distance jusqu'à trois dispositifs de relais de fermeture de contact via une connexion Internet sans fil en les combinant avec le Global Caché iTach pour les dispositifs de fermeture de contact (WiFi). L'iTach dispose d'une interface sans fil pour une configuration facile et est compatible avec presque tous les systèmes tiers connectés au réseau disponibles.

GCIP2IR(-P)

Filaire vers IR (Disponible aussi en PoE)

Prix public HT	
VF	VF PoE
162,49€	208,92€





Transformez n'importe quel appareil contrôlé par IR dans votre maison en un appareil IR intelligent à l'aide du Global Caché iTach pour les appareils IR (filaire). Le convertisseur iTach IP vers IR permet de contrôler à distance sur Internet jusqu'à trois appareils IR, et il fonctionne avec à peu près n'importe quel système tiers disponible, tant que le système est connecté à un réseau.

GCIP2SL(-P) Filaire vers Série (Disponible aussi en PoE)

Prix public HT	
VF	VF PoE
162,49€	208,92€



Transformez vos appareils contrôlés en série (RS232) en appareils de contrôle à distance en les connectant à Internet à l'aide du Global Caché iTach pour les appareils série (filaires). L'iTach dispose de ports pour jusqu'à trois périphériques série et se connecte à votre réseau domestique via Ethernet, permettant un contrôle IP via une variété d'interfaces. Doté d'une large compatibilité, l'iTach peut intégrer vos périphériques série dans presque tous les systèmes tiers connectés au réseau.

GCIP2CC (-P) Filaire vers Contact Sec (Disponible aussi en PoE)

Prix public HT	
VF	VF PoE
162,49€	208,92€



Soyez le créateur de vos propres appareils intelligents en connectant jusqu'à trois dispositifs de relais de fermeture de contact à Internet à l'aide du Global Caché iTach pour les dispositifs de fermeture de contact (filaire). L'iTach est facile à configurer et fonctionne avec à peu près n'importe quel système tiers connecté au réseau.

GC-SV1

Video Out Sensor

Prix public HT
GCFLEXBL
74,94€



Le capteur de sortie vidéo GC-SV1 de Global Caché surveille l'état de l'alimentation de l'équipement vidéo en détectant la présence d'un signal vidéo composite.

Le capteur de sortie vidéo détermine l'état d'alimentation de l'équipement vidéo. Lorsque votre magnétoscope ou lecteur DVD est sous tension, un signal vidéo sera présent même si la cassette ou le DVD n'est pas en mode de lecture.

Le connecteur du capteur de sortie vidéo est une prise stéréo standard de 3,5 mm. Il nécessite +5V pour fonctionner, il fournit une sortie capteur représentant la présence d'un signal vidéo composite.

GC-SP1

AC/DC Voltage sensor

Prix public HT
GC-SP1
53,51€



Le capteur d'entrée de tension AC/DC de Global Caché surveille l'état marche/arrêt des composants électroniques en détectant une tension AC ou DC supérieure à +/- 2V. Des tensions allant jusqu'à +/- 24 V peuvent être connectées au capteur de tension pour déterminer l'état d'alimentation de l'équipement, des multiprises (via un adaptateur mural) ou la condition de « sonnerie » d'un circuit téléphonique.

Le capteur de tension est optiquement isolé et bloqué par un suppresseur de tension transitoire pour assurer l'isolation du circuit et la protection contre les surtensions.

Le connecteur du capteur de tension est une prise stéréo standard de 3,5 mm.

GC-SC1

Contact closure sensor

Prix public HT
GC-SC1
48,16€



Le capteur de fermeture de contact Global Caché GC-SC1 détecte l'état ouvert et fermé d'une paire de contacts isolés, comme un relais ou un interrupteur.

Il est idéal pour détecter la fermeture des contacts sur les stores, les thermostats, les contacts de sécurité et les états des portes.

Son circuit fournit une réponse rapide à la fermeture du contact (4 mS) avec une réponse

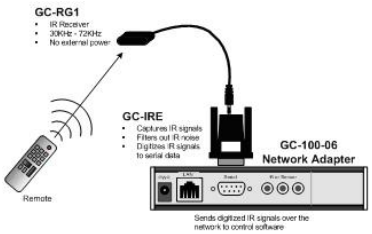
GC-IRE-IR

Processeur IR à spectre complet

Prix public HT
GC-IRE-IR
96,37€







Le Global Caché IR Extender vous permet de contrôler des équipements numériques en réseau avec une télécommande IR. Conçu pour être utilisé avec un récepteur IR Global Caché (GCRG1, vendu séparément), le prolongateur IR se branche sur un ordinateur et convertit les commandes IR d'une télécommande en signaux numériques. Les signaux numériques peuvent ensuite être enregistrés, lus et utilisés pour initier des actions sur le réseau.

- *Capture les commandes IR à partir d'une télécommande IR*
- *Prend en charge le spectre IR complet (30KHz à 500KHz)*
- *Convertit les signaux IR en signaux numériques*
- *Filtre et mesure le bruit IR*
- *Envoie des signaux numérisés sur le réseau*

L'extension IR se branche sur votre PC au port série ou sur un port USB avec un câble USB vers série (vendu séparément). Votre récepteur IR se branche sur la prise jack 3,5 mm de l'extendeur. L'alimentation est fournie au répéteur par la ligne RTS du port série. Une fois configuré, le récepteur capture les commandes IR et le prolongateur convertit les informations en texte ASCII série, qui est envoyé à l'Hyper Terminal Windows.

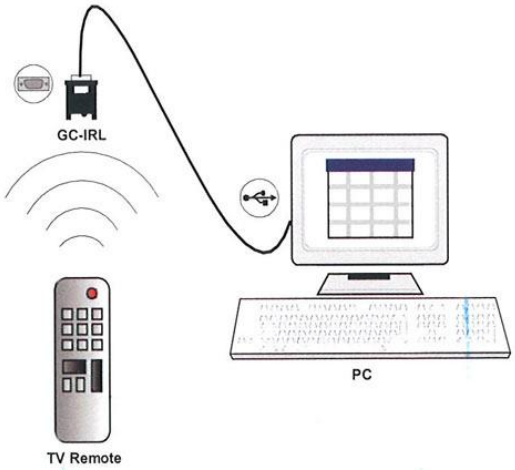
GCIRL IR

Apprenant Global Caché IR

Prix public HT
GCIRL IR
128,51€







Les installateurs domotiques peuvent utiliser le Global Caché IR Learner pour apprendre le spectre complet du code IR (30KHz à 500KHz) à l'aide d'un PC. Une fois les codes stockés, vous pouvez les utiliser sur un ordinateur en réseau ou en ligne pour contrôler tout composant acceptant les commandes IR. L'apprenant de code IR est parfait pour une utilisation avec la gamme de produits iTach de Global Caché.

- *Apprend le spectre complet des codes IR*
- *Capture les commandes IR des télécommandes*
- *Se branche sur le port série d'un PC*
- *Le logiciel convertit et stocke les codes*

L'apprenant de code IR se branche sur votre PC au port série ou sur un port USB avec un câble USB vers série (vendu séparément). L'alimentation est fournie à l'apprenant par la ligne RTS du port série. L'appareil est utilisé avec le logiciel inclus sur CD, qui vous permet de stocker des commandes IR sur l'ordinateur.

Une fois que l'apprenant IR est configuré avec le logiciel, vous pouvez pointer une télécommande IR vers l'apprenant et appuyer sur des boutons pour commencer à capturer les codes IR. Les codes seront affichés, convertis en différents formats et automatiquement copiés dans le presse-papiers de Windows. Vous pouvez coller les codes dans n'importe quelle application Windows pour créer et mettre à jour rapidement une base de données et/ou une feuille de calcul

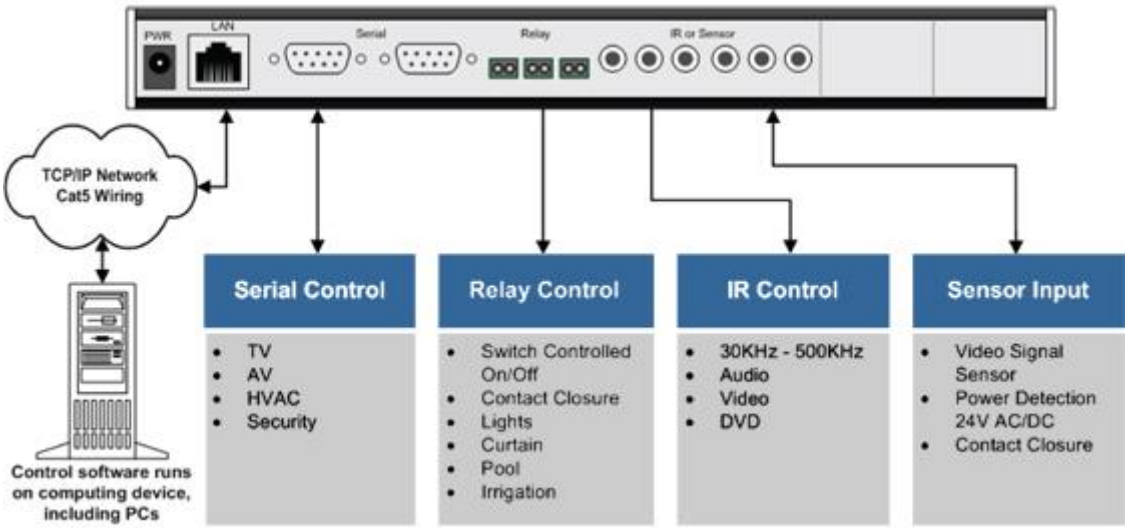
Prix public HT
GC BL2 IR
74,94€

GC BL2 IR

Solution de force IR



Le Global Caché IR Blaster est conçu pour être utilisé avec les adaptateurs réseau Global Caché GC-100 pour transmettre des signaux IR dans une pièce jusqu'à 12 mètres environ. Aucune alimentation ou bloc de connexion n'est nécessaire pour l'utilisation. Avec une plage de fréquences de modulation IR de 30 à 500 kHz et une transmission jusqu'à 40 pieds, le Blaster est la solution parfaite à tout problème de puissance du signal IR. Le Blaster utilise une prise stéréo standard de 3,5 mm et un câble de 6 pieds pour une connexion et une installation faciles à utiliser avec l'adaptateur réseau GC-100.



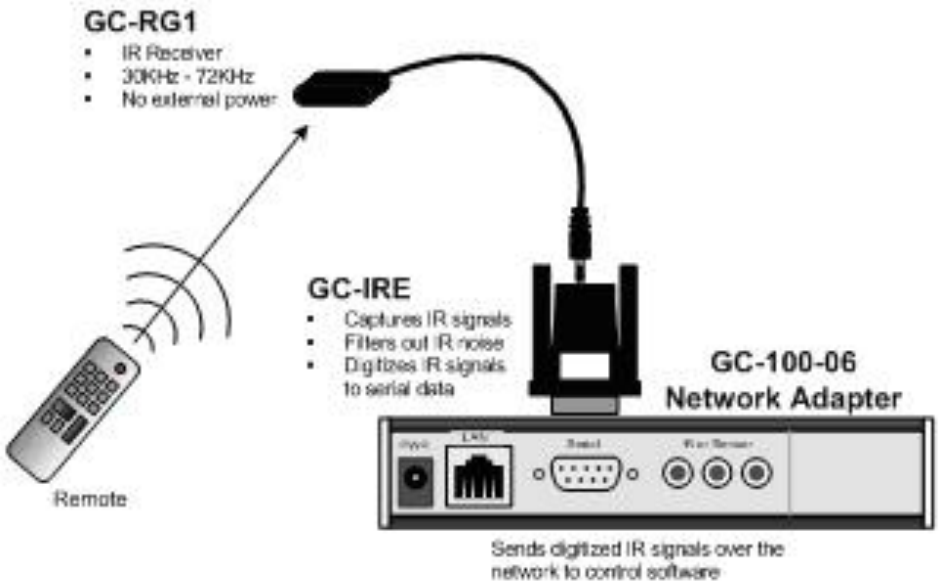
Prix public HT
GCRG1
85,66€

GCRG1

Capturer les codes IR de base



Le récepteur IR GCRG1 est utilisé pour capturer les fréquences IR de 30 KHz à 80 KHz. Il se branche directement sur le GCIRE IR Extender pour capturer et numériser les signaux IR (aucune alimentation externe nécessaire). Le câble mesure 3 mètres avec une prise jack 3,5 mm.



GC-CGX IR — Ajouter la distribution IR à l'adaptateur réseau GC-100

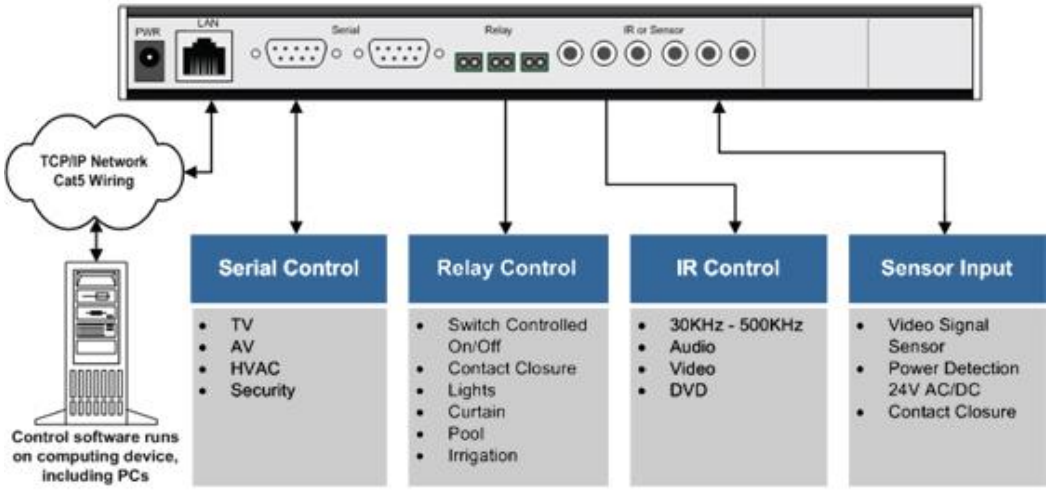
Prix public HT
GC-CGX IR
53,51€



Le convertisseur Global Caché GC-CGX convertit les sorties IR de l'adaptateur réseau GC-100 en entrées IR Xantech, Niles et SpeakerCraft. Avec le GC-CGX, les commandes IR du GC-100 peuvent être transmises via des systèmes de distribution IR tiers. Branchez simplement le GC-CGX dans la sortie IR GC-100 souhaitée et branchez l'autre extrémité dans l'entrée IR (récepteur) d'un boîtier de distribution IR, tel que le bloc de connexion Xantech 789-44.

Le GC-CGX est optiquement isolé pour éviter les problèmes de bruit et de boucle de masse rencontrés lorsque les systèmes sont alimentés par plusieurs sources. Lorsqu'elles sont correctement connectées, les sorties IR du GC-100 fonctionneront et fonctionneront comme si les commandes étaient envoyées par l'appareil tiers. Lorsqu'il est utilisé avec un GC-100, le GC-CGX ne nécessite aucune alimentation et prend en charge une plage de fréquences IR de 30 KHz à 500 KHz ; les appareils tiers ne dépassent généralement pas 120 KHz. N'utilisez PAS de rallonges entre le GC-100 et le GC-CGX ; cela entraînerait une dégradation à haute fréquence. De plus, lors de l'utilisation d'un câble d'extension entre le GC-CGX et le boîtier de distribution, il ne doit pas dépasser 12 pieds pour les fréquences supérieures à 100 KHz.

Si aucune prise jack 3,5 mm n'est disponible sur l'appareil tiers, coupez le câble CGX à quelques centimètres de l'extrémité de la fiche (pas du côté GC-100).



GC-100-6

Prix public HT
GC-100-6
227,57€

L'adaptateur réseau domestique Global Cache GC-100-06 connecte divers appareils et appareils auparavant non connectés dans une maison en réseau.

Utilisant de nombreuses commandes et entrées de capteur couramment nécessaires dans un seul boîtier, le GC-100 offre un moyen simple de contrôler les appareils du monde réel, réduisant le temps et la complexité d'une installation en éliminant les composants superposés et les alimentations multiples.

Le GC-100-06 possède 1 port série/RS232 et 6 ports IR.



GC-100-12

Prix public HT
GC-100-12
428,47€

L'adaptateur réseau domestique Global Cache GC-100-12 connecte divers appareils et appareils auparavant non connectés dans une maison en réseau.

Utilisant de nombreuses commandes et entrées de capteur couramment nécessaires dans un seul boîtier, le GC-100 offre un moyen simple de contrôler les appareils du monde réel, réduisant le temps et la complexité d'une installation en éliminant les composants superposés et les alimentations multiples.

Le GC-100-06 possède 2 ports série/RS232, 6 ports IR et 3 ports de fermeture de contact/relais.



GC-100-18R

Prix public HT
GC-100-18R
535,61€

L'adaptateur réseau domestique Global Cache GC-100-18R (version montage en rack) connecte divers appareils et appareils auparavant non connectés dans une maison basée sur le réseau.

Utilisant de nombreuses commandes et entrées de capteur couramment nécessaires dans un seul boîtier, le GC-100 offre un moyen simple de contrôler les appareils du monde réel, réduisant le temps et la complexité d'une installation en éliminant les composants superposés et les alimentations multiples.

Le GC-100-18R possède 2 ports série/RS232 et 6 ports IR et 3 ports de fermeture de contact/relais.

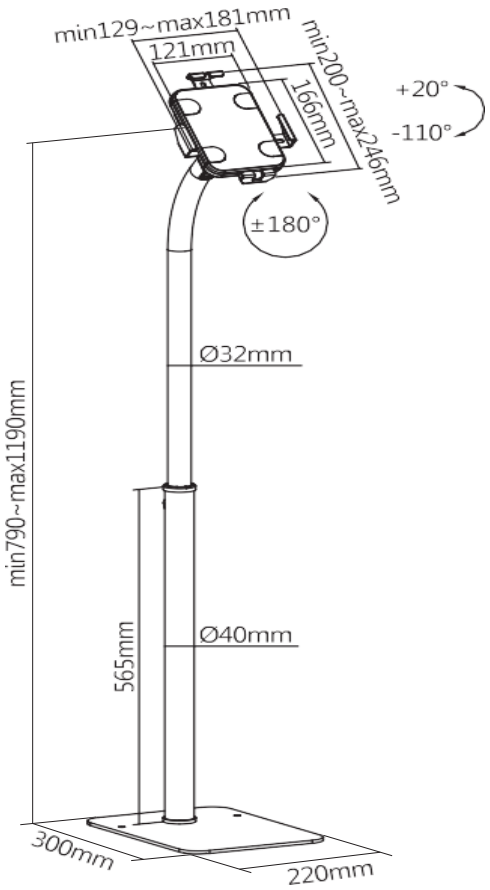
Le kit de montage en rack est inclus dans la boîte.



SUPPORTS TABLETTE

UNIVERSEL

Prix public HT
SUPTAB100
145€





· ROTATION 180°
· ANTI-VOL
· SUPPORTE JUSQU'À 1KG

7.9 à 11 "

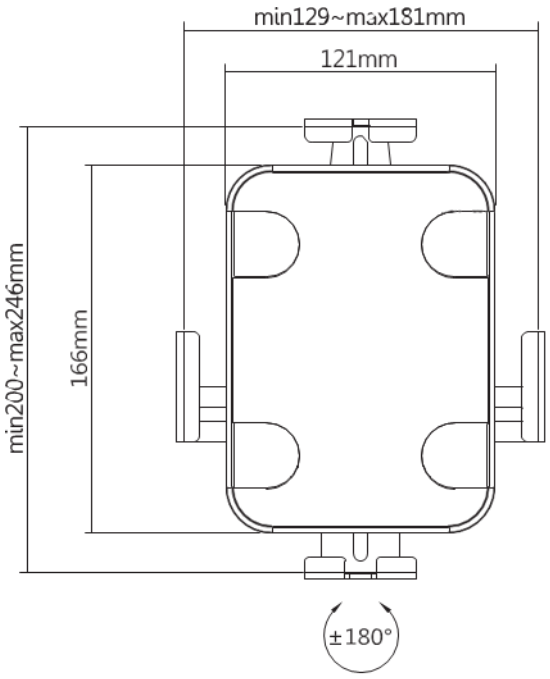
Poids net 5Kg - Support tablette universel sur pied à hauteur réglable
Passage de câble intégré à l'arrière - Molette de réglage de la hauteur – Inclinaison +20° -110°

SUPPORTS TABLETTE

UNIVERSEL

Prix public HT
SUPTAB200
43,20€





· ROTATION 180°
· ANTI-VOL
· SUPPORTE JUSQU'À 1KG

7.9 à 11 "

Support tablette universel mural
Poids net: 0.65 Kg

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATIONS DE SERVICES
LMM COMMUNICATION

CHAPITRE I – DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1. PREAMBULE

La société LMM COMMUNICATION est une SASU au capital de 7 622,45 €, dont le siège social est situé au 16 bis Avenue des coquelicots à Draveil (91), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le numéro 400 586 038, représentée par **Emmanuel TRICHET** en sa qualité de Président, (ci-après « **la Société** »).

La Société exerce notamment les activités suivantes :

- Production audiovisuelle d'événements, organisation d'événements, animation, techniques audiovisuelles et informatiques, conseil en communication et en organisation, régie publicitaire, vente, location et installation de produits audiovisuels et informatiques, support de diffusion des animations et promotion des initiatives de proximité. Ranimer.fr – SAHF.TECH - Radio-locale.fr

Les présentes conditions générales de vente et de prestation de services (ci-après « **C.G.V.P.S »)** régissent l'ensemble des contrats conclus entre :

- La société **LMM COMMUNICATION,** et
- **Toute personne physique ou morale agissant dans le cadre de son activité professionnelle**, et commandant des biens ou des services à la Société moyennant une rétribution (ci-après le « **Client** »).

ARTICLE 2. OBJET, CHAMP D'APPLICATION ET OPPOSABILITÉ DES C.G.V.P.S

La Société est spécialisée dans la vente de solutions de contrôle et audiovisuelles, mais également la revente de matériel pour des grossistes et utilisateurs finaux.

Elle propose également à ses clients des services de conseil, d'accompagnement, d'installation et de configuration des produits qu'elle commercialise, ainsi que des services de conseil en communication et de régie publicitaire.

Les présentes C.G.V.P.S ont pour objet de déterminer les droits et obligations de la Société et du Client dans le cadre de la vente de produits et/ou de la réalisation de prestations de services par la Société. Elles s'appliquent de plein droit à toute commande de produits et/ou de prestations de services passée par le Client auprès de la Société.

Préalablement à toute validation du contrat, le Client reconnait avoir pris connaissance des présentes C.G.V.P.S et déclare les accepter sans réserve. Cette acceptation est notamment matérialisée par la signature du devis.

Les conditions particulières convenues entre la Société et le Client complètent les présentes C.G.V.P.S. En cas de contradiction entre les conditions particulières et les C.G.V.P.S, les conditions particulières prévalent.

Sauf accord exprès de la Société, les conditions générales d'achat ou tout autre document contractuel émanant du Client ne sont pas opposables à la Société.

La Société se réserve le droit d'adapter ou de modifier ces C.G.V.P.S à tout moment. Les C.G.V.P.S applicables à un contrat sont celles en vigueur au jour de sa conclusion. Toute modification des conditions applicables à un contrat en cours devra faire l'objet d'un accord entre les Parties.

CHAPITRE II – LE CONTRAT

ARTICLE 3. DEVIS – COMMANDES – FORMATION DU CONTRAT

3.1. Le devis remis au Client constitue une offre de contracter émise par la Société. Il est valable pendant la durée qui y est indiqué. Passé ce délai, le devis devient caduc et ne peut plus être accepté par le Client, sauf accord exprès de la Société.

Il peut faire suite à un bon de commande adressé par le client.

Dans tous les cas, seule l'acceptation du devis par le Client dans son délai de validité emporte formation du contrat et engage les Parties quant à la nature, les caractéristiques et le prix des produits et/ou prestations de services qui y sont mentionnés (ci-après, « **le Contrat** »).

La communication par le Client au Prestataire du devis dûment daté et signé, sans modification ni réserve, marque son acceptation.

Toute modification ou réserve apportée par le Client au devis constitue une nouvelle proposition et ne lie la Société qu'après son acceptation expresse.

3.2. Les produits et/ou services peuvent être commandés à distance par l'intermédiaire du site marchand de la Société. La validation de la commande emporte acceptation sans réserve des C.G.V.P.S, téléchargeables depuis ledit site. La commande ne devient définitive qu'à compter de son acceptation par la Société, matérialisée notamment par l'envoi d'une confirmation de commande par courrier électronique. Le Client reconnaît qu'en sa qualité de professionnel, il ne bénéficie d'aucun droit de rétractation du seul fait que la commande a été conclue à distance (V. art. 6).

ARTICLE 4. MODIFICATION DU CONTRAT

Toute demande de modification du Contrat à l'initiative du Client doit être adressée par écrit à la Société. Une telle demande ne constitue pas un droit à modification du Contrat et reste soumise à l'acceptation expresse de la Société, notamment au regard de sa faisabilité, de la disponibilité des produits, des contraintes techniques et des délais de réalisation.

Si cette modification entraîne une facturation supplémentaire, elle fera l'objet d'un nouvel accord écrit (signature d'un nouveau devis ou nouveau bon de commande).

Si les modifications demandées par le Client entraînent un report des dates initialement prévues pour la réalisation des travaux, le Client ne pourra solliciter aucune indemnisation de ce fait.

ARTICLE 5. ANNULATION DU CONTRAT

Sous réserve de l'exercice d'un éventuel droit légal de rétractation dans les conditions prévues à l'article 6 ci-après, toute Commande définitivement acceptée engage le Client.

Toute demande d'annulation totale ou partielle doit être adressée par écrit à la Société. Elle ne produit effet qu'après son acceptation par la Société. En cas d'acceptation de l'annulation par la Société, le Client reste redevable des produits déjà commandés spécialement pour ses besoins et ne pouvant être annulés ou retournés auprès du fournisseur, des prestations déjà réalisées ainsi que des frais et dépenses engagés par la Société pour l'exécution du Contrat.

Une indemnité d'annulation correspondant à cinquante pour cent (50 %) du montant [HT] de la partie annulée du Contrat sera en outre due par le Client.

Les produits déjà livrés ne peuvent être repris qu'après accord préalable et exprès de la Société et selon les conditions de retour communiquées par celle-ci.

ARTICLE 6. DELAI DE RETRACTATION

Les dispositions de l'article 5 des présentes ne font pas obstacle à l'exercice d'un droit de rétractation par le Client, concernant les contrats conclus hors établissement entre professionnels lorsque l'objet du contrat n'entre pas dans le champ de son activité principale et qu'il emploie un nombre de salariés inférieur ou égal à cinq (V. art. L. 221-3 du code de la consommation).

Le cas échéant, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation, de manière claire et non équivoque, en utilisant au besoin le formulaire de rétractation en annexe des présentes C.G.V.P.S.. Le Client souhaitant faire valoir son droit de rétractation devra en informer la Société dans le délai précité, par tout moyen et de préférence par courrier recommandé avec accusé de réception adressé au siège social de la Société. Le Client qui fait valoir son droit de rétractation s'engage à restituer le ou les produits faisant l'objet de la rétractation à la Société, au plus tard dans un délai de quatorze (14) jours à compter de l'envoi du courrier matérialisant sa décision de se rétracter.

Le retour du ou des produits s'effectue(nt) dans leur(s) emballage(s) d'origine, en bon état, accompagné(s) de tous les accessoires éventuels et de la documentation. Ils doivent être accompagnés de la facture et du formulaire de rétractation dûment rempli.

Les produits devront être retournés par colis suivi au siège social de la Société étant précisé que le Client supportera l'intégralité des coûts de renvoi en cas d'exercice de son droit de rétractation.

Le ou les produits doit/doivent être en parfait état de revente. Tout produit incomplet ou endommagé par le Client ne sera pas remboursé.

En cas d'exercice du droit de rétractation par le Client, la Société est tenue de rembourser la totalité des sommes versées par le Client au plus tard dans les quatorze (14) jours à compter de la date de récupération des produits ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de l'expédition des produits. La date retenue est celle du premier de ces faits. La Société procède au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que le Client a utilisé pour la transaction initiale.

Il est précisé que ce délai de rétractation n'est pas applicable dans les situations énumérées à l'article L.221-28 du code de la consommation.

ARTICLE 7. RESILIATION DU CONTRAT

7.1. Hors les cas visés à l'article 7.2. ci-dessous, dès lors qu'un contrat de prestations de services est conclu pour une durée indéterminée, chaque Partie sera libre de la résilier à tout moment, par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, moyennant le respect d'un préavis de deux (2) mois. Le Client restera redevable du règlement de toutes les prestations effectuées jusqu'au terme de ce préavis.

7.2. En cas de manquement grave de l'une des Parties, la Partie non fautive pourra résilier, à effet immédiat et sans indemnité, le présent Contrat. Toutefois, la résiliation ne pourra être effective qu'après l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception de mise en demeure restée sans effet pendant plus de quinze (15) jours calendaires. La résiliation prendra effet à compter de la première présentation du courrier de résiliation à l'adresse visée en tête des présentes. Le manquement grave est défini comme une violation par l'une ou l'autre des Parties à une ou plusieurs obligations essentielles du Contrat. Le manquement grave peut également être caractérisé par un manquement répété et/ou prolongé à l'une ou plusieurs de ses obligations. La Société se réserve le droit, outre les dommages et intérêts sollicités pour le préjudice subi du fait du manquement grave du Client, de demander le remboursement de tous les frais qui lui auront été occasionnés par la résiliation. En cas de résiliation du présent Contrat aux torts exclusifs du Client, ce dernier devra s'acquitter de la totalité du prix de la Commande.

CHAPITRE III – LES PRODUITS ET SERVICES

ARTICLE 8. CONSULTATION ET CARACTERISTIQUES DES PRODUITS ET SERVICES

Les principaux produits et services proposés par la Société peuvent être présentés sur les sites internet www.sahf.tech www.AVoIP.fr dont la Société est propriétaire et l'éditrice, au sein de la rubrique « brochure/tarif ».

Le Client reconnaît avoir été mis en mesure, préalablement à la conclusion du Contrat, de prendre connaissance des caractéristiques essentielles des produits et/ou prestations commandés ainsi que des conditions particulières figurant dans le Devis, notamment leur désignation, leur quantité, leur prix et, le cas échéant, leurs principales caractéristiques techniques.

Lorsque le Client choisit seul les produits commandés, sans confier à la Société une mission de conseil, d'étude ou d'intégration portant sur leur compatibilité, il lui appartient de vérifier leur adéquation à ses besoins et leur compatibilité avec son environnement technique.

Lorsque la Société est expressément chargée d'une mission de conseil, d'étude, d'installation ou d'intégration, son intervention est réalisée sur la base des besoins, informations, caractéristiques techniques et contraintes portés à sa connaissance par le Client. La Société ne saurait être tenue responsable des conséquences résultant d'informations inexactes, incomplètes ou non communiquées par le Client.

ARTICLE 9. DISPONIBILITE DES PRODUITS

Tout Produit en rupture du stock de manière temporaire ou définitive sera, dans la mesure du possible, identifié comme tel sur le Site.

La Société assure mettre en œuvre tous les efforts nécessaires afin d'assurer la disponibilité de l'ensemble des Produits et Services proposés sur le Site.

CHAPITRE IV – COMMANDES, TARIFS, MODALITES DE REGLEMENT & LIVRAISONS

ARTICLE 10. REALISATION DE LA COMMANDE

Toute commande passée devra avoir été adressée à la Société soit par mail à l'adresse contact@sahf.tech soit par courrier postal adressé à LMM Communication 16 bis avenue des coquelicots 91210 DRAVEIL, soit via le site marchand.

La commande devra mentionner les coordonnées du Client à savoir sa qualité, son nom, son adresse, le nom de son représentant.

La Société établira un devis détaillant les produits et les éventuels services commandés, outre :

- le prix HT et le prix TTC de chaque produit et/ou service commandé ;
- la quantité des produits commandés ;
- le prix total de la commande ;
- les coûts de livraison ;
- les délais de livraison estimés ;
- la durée de validité du devis.

Si la rupture de stock se produit entre la validation du devis établi par la Société et l'envoi du produit souhaité, la Société s'engage à proposer un produit équivalent ou de qualité supérieure. Le Client pourra soit accepter le remplacement du produit soit le refuser.
Dans l'hypothèse où il accepterait le produit de remplacement, si le prix de celui-ci est inférieur au produit initialement commandé, la Société procèdera à un remboursement correspondant à la somme trop perçue. Dans l'hypothèse où le prix du produit de remplacement serait supérieur au prix du produit initialement commandé, le Client devra impérativement et sans délai verser à la Société un complément de prix. Le Client pourra également refuser la substitution du produit manquant par le nouveau produit proposé. Dans cette hypothèse, la Société s'engage à rembourser dans un délai de 8 jours ouvrés les éventuelles sommes perçues à ce titre.
Il est précisé que toute rupture de stock ne pourra donner lieu au versement d'aucune indemnité de la part de la Société.

ARTICLE 11. PRIX

Une partie des prix est consultable sur le site Internet www.sahf.tech dans l'onglet « brochure/tarif ». Ils constituent un tarif de base et sont indicatifs. Ils peuvent faire l'objet d'une modification à tout moment et sans préavis. Le prix des produits ne figurant pas sur le site Internet pourront être communiqués par la Société sur simple demande du Client.
Les prix facturés sont ceux en vigueur au moment de l'établissement du devis. Seuls les prix mentionnés dans le devis font foi. Aucune indemnité ne pourra être sollicitée par le Client dans l'hypothèse où un écart serait constaté entre les prix mentionnés sur le site Internet et les prix mentionnés dans le devis.
Les prix sont exprimés en Euros, hors taxes et toutes taxes comprises (la TVA applicable au jour de la facturation. ils s'entendent hors participation forfaitaire aux frais de traitement à la charge de l'acheteur (Transport, emballage et confection du colis selon montants en vigueur et d'assurance fret, départ entrepôt de la Société), lesquels devront être acquittés en sus.
Les prix basés sur la parité dollar par rapport à l'euro seront révisés en fonction des variations liées au cours du dollar à l'initiative de la Société.
L'écotaxe, lorsqu'elle est applicable, est mentionnée séparément et s'ajoute au prix indiqué toutes taxes comprises. Si une ou plusieurs taxes ou contributions, notamment environnementales, venaient à être créées ou modifiées, à la hausse comme à la baisse, ce changement sera répercuté sur le prix de vente des produits de la gamme.
Les frais de transport et de manutention sont à la charge du Client. Ils sont expressément mentionnés dans le devis.

ARTICLE 12. MODALITES DE REGLEMENT

Le Client reconnait explicitement qu'il est tenu à une obligation de paiement du prix mentionné sur le devis ou le bon de commande qu'il valide définitivement en le retournant signé à la Société.

12.1. Les moyens de paiement

La Société accepte uniquement les moyens de règlement suivants : chèque à l'ordre de la Société, virement, ou, exclusivement pour les commandes dont le montant total est inférieur à 1.000 € (mille euros), espèces. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme effectifs qu'après parfait encaissement des sommes dues par la Société. Aucun escompte n'est accordé.
La Société se réserve par ailleurs la possibilité de demander le règlement des sommes dues dont le montant est supérieur à 500 euros TTC via un chèque de banque.
Les virements devront être effectués via les coordonnées bancaires mentionnées sur le devis.

12.2. Conditions de paiement

12.2.1. Vente de produits : sauf conditions particulières contraires, les commandes devront être réglées en intégralité à réception du devis. Aucune commande ne sera traitée et expédiée avant la réception sur le compte bancaire de la Société de l'intégralité du prix convenu. Dans l'hypothèse où une commande n'aurait pas été réglée partiellement ou dans son intégralité, la Société en informe le Client dans les meilleurs délais afin que la situation puisse être régularisée.
A défaut de réponse et de régularisation avant l'expédition de la commande, la Société se réserve le droit d'annuler la ou les commandes en cours et de suspendre le compte Client.
12.2.2. Prestations de service : sauf conditions particulières contraires, les commandes devront être réglées à réception de la facture, qui interviendra en fin de prestation, ou à intervalles réguliers dans le cas de prestations à exécution successive ou d'une durée supérieure à un (1) mois.

12.3. Retard de paiement

Tout retard partiel ou total de paiement pourra entraîner l'exigibilité de pénalités de retard sur les sommes non réglées, calculées sur la base du taux BCE majoré de 10 points, outre l'indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €, ainsi qu'une indemnité complémentaire si les frais réellement exposés par la Société sont supérieurs à cette somme).

ARTICLE 13. ENVOI ET LIVRAISON

13.1 La livraison s'entend du transfert de la Société au Client de la possession physique ou du contrôle des Produits achetés. La livraison de la commande est effectuée par des prestataires de transport tiers mandatés par la Société, ci-après dénommé « le Transporteur ».
Les produits sont livrés à l'adresse de livraison indiquée par le Client lors de la commande. Le Client s'engage donc à réceptionner les produits à l'adresse qu'il a indiquée. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude des informations saisies. En cas d'erreur dans le libellé des coordonnées, la Société ne saurait être tenue responsable de l'impossibilité de livrer la commande. Les frais de livraison engagés pour cette livraison ne sont pas remboursés au Client. La réexpédition du colis à la bonne adresse est facturée au Client.
La livraison des produits est assurée en France Métropolitaine, en Corse, en Belgique, au Luxembourg et en Suisse. Les livraisons de charges lourdes ne peuvent être effectuées qu'au rez-de-chaussée. Il appartient au Client de prendre les mesures qui permettent la bonne exécution de la livraison (encombrement en rapport avec les accessibilités). En cas de difficultés, le Client devra faire exécuter la prestation à ses frais.
Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. Leurs dépassements éventuels ne peuvent donner lieu à retenue ou annulation de la commande ou à des dommages et intérêts.
La commande est livrée en une seule fois. Toutefois, la Société se réserve la possibilité de fractionner la commande du Client en plusieurs expéditions, sans coût supplémentaire pour le Client.
13.2. Dans le cas où le Client exporte un ou des produits, il devra respecter toutes les règles en vigueur applicables à l'exportation et à l'importation, et obtenir toutes les autorisations rendues nécessaires par les législations des pays concernés. Il s'assurera de plus de la non-appartenance du pays destinataire à une zone géographique exclue des territoires de commercialisation autorisés par les constructeurs et éditeurs.
Tout Client dont le siège est situé en France Métropolitaine, désirant exporter des produits acquis auprès de la Société et souhaitant être facturé en franchise de TVA doit au préalable mentionner la facturation en franchise de TVA de sa commande. En outre, le Client devra adresser impérativement et préalablement à toute livraison (i) une photocopie de la dispense annuelle de visa pour l'année en cours, délivrée par le centre des impôts de l'Acheteur, et (ii) Une attestation annuelle d'achat en franchise de TVA, établie en original sur papier entête de l'Acheteur.

En cas d'indisponibilité définitive d'un ou plusieurs Produits, la Société proposera, dans le devis, un produit aux caractéristiques identiques ou supérieures au Client qui pourra l'accepter ou le **refuser**.

13.3. Il appartient au Client de vérifier l'état des marchandises à leur arrivée et d'émettre, s'il y a lieu, des réserves complètes, motivées et aussi précises que possible. Tout recours en cas de dommage, de perte, de substitution ou d'avarie, devra être exercé à l'encontre du Transporteur dans un délai de trois (3) jours suivant la réception des produits, par acte extrajudiciaire ou LRAR.
Toute réclamation pour non-conformité ou produit manquant à la livraison devra être impérativement signifiée à la Société dans les 48H suivant l'émargement du bon de livraison par lettre recommandée AR. Passé ce délai, la réclamation ne sera plus prise en considération.
En outre, pour en assurer un traitement rapide par le service client, la réclamation devra mentionner expressément le numéro de facture, la date d'achat, la référence et la quantité du produit incriminé ainsi que les motifs exacts de la demande. Après traitement du dossier et obtention du n° de retour RMA, le Client pourra retourner la marchandise incriminée à la Société. Les frais de retour sont à la charge du Client sauf accord explicite de la Société.
Aucune marchandise ne sera acceptée en retour sans son n° de RMA.
La Société remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les produits livrés dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client.
Par dérogation à l'article L.110-4 du Code de commerce, aucune réclamation du client ne sera recevable passé un délai d'un an à compter de la date de survenance de l'événement pouvant faire l'objet de ladite réclamation.

CHAPITRE V – PRET, RESERVES DE PROPRIETE, GARANTIES ET SERVICE APRES-VENTE

ARTICLE 14. PRET DE PRODUITS

La Société accepte, sous conditions particulières, de prêter des produits. Les prêts de produits aux clients non retournés ou retournés non conformes (produit endommagé ou hors service) 30 jours après l'envoi seront automatiquement facturés et le règlement sera exigible immédiatement sauf accord entre les 2 parties.

ARTICLE 15. GARANTIES

La Société rappelle qu'elle est, en sa qualité de distributeur/grossiste, l'intermédiaire entre le constructeur ou son représentant et le Client, et qu'en conséquence, elle ne fournit aucune garantie contractuelle quant aux produits, hormis la garantie légale pour vices cachés. En conséquence, les produits vendus par la Société sont garantis dans les conditions déterminées par le constructeur, lesquelles n'engagent que celui-ci. Ces conditions de garantie sont disponibles sur le site internet de la Société. Elles seront en outre communiquées à tout Client qui en fait la demande écrite. Pour bénéficier de cette garantie, le Client devra aviser immédiatement le service assistance de la défaillance à laquelle il est confronté et ce, par tous moyens écrits.
A toutes fins utiles, la Société rappelle que les produits ayant fait l'objet d'une « casse » et/ou « d'une « mauvaise manipulation ou utilisation » sont exclus de la garantie du constructeur.
Les travaux de remplacement ou de remise en état pourront être effectués, au choix de la Société et/ou du constructeur, soit en atelier, soit sur le site du client. Pour tout retour de matériel déclaré défectueux par le Client qui se révélerait non défectueux pour le Constructeur, la Société se réserve le droit de retourner ledit matériel en l'état au Client et aux frais de ce dernier.
En cas de défaillance d'un Produit, la Société le remplacera par un produit neuf reconditionné ou fera réparer le produit jugé défectueux.
La garantie constructeur couvre également les frais de main d'œuvre. Toutefois, le remplacement du produit ou pièces défectueux(ses) n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie initiale.
Il est rappelé que la garantie ne peut intervenir si les Produits ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la documentation. Elle ne s'applique pas non plus au cas de détérioration ou d'accident provenant de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien, surtension électrique ou tout dysfonctionnement ayant pour origine ou implication un problème électrique, ou bien en cas de transformation du Produit. Si le Produit retourné est hors garantie, ou a fait l'objet d'un usage anormal, les réparations seront effectuées sur devis préalablement accepté comprenant la main d'œuvre et les frais de retour.

ARTICLE 16. LIMITES DE RESPONSABILITE

La Société ne saurait être tenue responsable de dommages liés à défaut inhérent aux Produits fournis ou à une mauvaise utilisation de ceux-ci.
Sa responsabilité ne peut être engagée qu'en suite de l'inexécution ou de la mauvaise exécution du Contrat. Le cas échéant, le total des indemnités ne pourrait, de convention expresse, dépasser un montant égal au prix de la marchandise ou de la prestation objet de la commande en lien avec le dommage subi.
La Société ne pourra en aucun cas être tenue à l'indemnisation des dommages indirects tels que, notamment, pertes d'exploitation, de clientèle, préjudice commercial, atteintes à l'image de marque, pertes de données, fichiers, enregistrements de toutes sortes, ou tout autre préjudice financier subi par le client ou un tiers. Tout préjudice subi par un tiers est assimilé à un dommage indirect.

ARTICLE 17. TRANSFERT DE RISQUE – RESERVE DE PROPRIETE

17.1. Les produits voyagent aux risques et péril du destinataire.
17.2. Le transfert de propriété des marchandises livrées au Client n'interviendra qu'après paiement intégral et encaissement du prix en principal et accessoire. L'inexécution par l'Acheteur de ses obligations de paiement, pour quelque cause que ce soit, confère à la Société le droit d'exiger la restitution immédiate des marchandises. Ainsi, aucune revente, transformation ou incorporation des produits n'est autorisée en cas de retard de paiement.
17.3. Lorsque les produits sont remis au Client dans le cadre d'une location longue durée, la Société en demeure propriétaire pendant toute la durée de la location. Sauf conditions particulières contraires, le Client deviendra automatiquement propriétaire à l'issue d'une période de dix-huit (18) mois à compter de la mise à disposition du ou des produits concernés, sous réserve du paiement intégral de l'ensemble des loyers, frais et accessoires quelconques dus à la société au titre dudit produit. Jusqu'à la date du transfert de propriété, le Client a la garde du ou des produits et est tenu de les conserver en bon état de fonctionnement. Il s'interdit par ailleurs de le céder ou de le mettre à disposition d'un tiers de quelque manière que ce soit.
Si la cessation de la location intervient avant la date de transfert, le Client devra restituer le ou les produits concernés à ses frais à la Société, dans l'état dans lequel il lui ont été remis, sous réserve de l'usure normale.
17.4. Le Client s'engage, dans l'hypothèse d'une procédure collective affectant son entreprise, à participer activement à l'établissement d'un inventaire des marchandises se trouvant dans ses stocks et dont la Société revendique la propriété. A défaut, la Société a la faculté de faire constater l'inventaire par huissier, aux frais du Client. Ce dernier s'interdit de revendre, de transformer ou

ARTICLE 18. SERVICE APRES-VENTE

18.1. La Société n'accepte aucun retour de marchandises sans accord explicite de sa part. Le cas échéant, cette dernière communiquera une fiche de retour SAV. Si plusieurs produits doivent être envoyés, chaque produit bénéficiera de sa fiche de retour SAV spécifique.

18.2. Procédure pour les produits dont le SAV est assuré directement par les marques : chaque marque dispose de sa procédure SAV, codifiée et appliquée par l'intermédiaire de stations techniques agréées mandatées pour effectuer les réparations.

Toute demande faisant suite à une panne constatée à la suite du déballage ou à une casse occulte, doit être effectuée dans les 5 jours suivant la réception du produit. Un produit défectueux dont le suivi technique incombe à sa marque directement ne pourra pas être traité par la Société. Un produit reçu dans ce cadre serait automatiquement renvoyé à son destinataire à ses frais.

CHAPITRE VI – DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 19. LOI APPLICABLE ET CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION

Tous les contrats conclus avec la Société sont soumis à la loi française. Ils doivent être appliqués et interprétés conformément à ce droit.

Tout litige pouvant survenir entre les Parties, à l'occasion de l'interprétation et de l'exécution du présent contrat, devra être porté devant la juridiction compétente située au sein de la ville d'Évry.

ARTICLE 20. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de la conclusion du contrat, la Société est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le Client. La Société s'engage à garantir la confidentialité de ces données (conformément aux articles 34 et 35 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 20 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'aux articles 32 à 35 du RGPD).

La Société s'engage, par conséquent, à prendre toutes les précautions afin de protéger la confidentialité des informations auxquelles elle aura accès, et en particulier afin que ces informations ne soient pas communiquées à des personnes non expressément autorisées à les recevoir.

20.1. Identité et coordonnées du responsable du traitement de données à caractère personnel (ci-après le « traitement »)

L'identité et les coordonnées du responsable du traitement de données à caractère personnel sont les suivantes : **LMM COMMUNICATION - Emmanuel TRICHET- par courrier à l'adresse postale ou par email à l'adresse suivante** : contact@lamanumission.com – 16 bis avenue des coquelicots à Draveil (91).

20.2. Finalités du traitement

Les finalités du traitement auquel sont destinées les données à caractère personnel sont les suivantes : gestion de la relation commerciale, de prospection commerciale, de suivi de commande, d'information légale ou marketing et plus généralement à des fins d'intérêts légitimes.

20.3. Destinataires des données à caractère personnel

Le destinataire des données à caractère personnel est la Société ou tout salarié de la Société, le cas échéant, ses prestataires, sous-traitants participant à la réalisation de ses missions et étant amenés à intervenir à ce titre sur les traitements (uniquement lorsque cela est nécessaire), étant alors précisé qu'en pareille hypothèse cela est effectué dans le respect de la Réglementation en vigueur applicable aux sous-traitants.

20.4. Durée de conservation des données à caractère personnel

La durée de conservation des données à caractère personnel est la suivante : le temps strictement nécessaire à l'entreprise pour satisfaire à ses obligations légales et réglementaires de conservation des documents civils, comptables et commerciaux, et durant le temps nécessaire à l'extinction de toute prescription légale.

20.5. Droits du Client pouvant être exercés auprès du responsable du traitement (tel qu'identifié ci-avant)

Les présentes ont également pour objet d'informer le Client de l'existence de son droit de demander au responsable du traitement (tel qu'identifié ci-avant) :

- l'accès à ses données à caractère personnel et toute information disponible quant à leur source
- la rectification ou l'effacement de celles-ci ;
- une limitation du traitement de ses données à caractère personnel ;
- l'opposition du Client au traitement de ses données à caractère personnel ;
- l'opposition du Client à tout moment au traitement de ses données à caractère personnel à des fins de prospection, y compris au profilage ;
- le retrait par le Client, à tout moment, de son consentement au traitement de ses données à caractère personnel (sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci).

L'exercice par le Client de ses droits tels qu'identifiés au présent paragraphe est réalisé au moyen d'une demande effectuée par ses soins et adressée à l'adresse suivante : 16 bis Avenue des coquelicots à Draveil (91).

20.6. Réclamation auprès de la CNIL

Le Client est informé du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle laquelle est la Commission Nationale de L'Informatique et des Libertés (CNIL) : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris 07.

d'incorporer les marchandises livrées à compter de la date du jugement prononçant une procédure collective.

Le Client peut céder à la Société en cas de revente, les créances nées à son profit de la revente à un tiers acquéreur, mais reste tenu envers cette dernière, à titre principal, du bon règlement des factures concernant la vente initiale.

ARTICLE 21. CAS DE FORCE MAJEURE

Aucune des Parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement contractuel résultant, pour l'une ou l'autre des Parties, d'un événement de force majeure défini comme tout événement revêtant le double caractère d'imprévisibilité et d'irrésistibilité (V. article 1218 du Code civil).

La Partie subissant l'événement de force majeure notifiera par écrit immédiatement à l'autre Partie son incapacité à remplir ses obligations contractuelles du fait de l'événement de force majeure en précisant la nature de l'événement. La Partie incapable d'exécuter ses obligations contractuelles devra, lorsque ceci est possible, prendre les mesures requises pour atténuer son impact.

Dans un premier temps, les cas de force majeure suspendront l'exécution du Contrat.

Dès que l'effet d'empêchement dû à la force majeure cessera, et si l'agenda professionnel de la Société le permet, les obligations du Contrat reprendront vigueur pour la durée restant à courir. Le retard dû à l'événement de force majeure prolongera d'autant le délai d'exécution des obligations de la Partie subissant l'événement.

En cas de suspension du Contrat du fait d'un événement de force majeure pendant plus de 1 (un) mois, les Parties conviennent de se rencontrer afin de négocier de bonne foi la poursuite ou la cessation du Contrat. En l'absence d'accord au-delà d'un délai d'un (1) mois supplémentaire, le présent Contrat pourra être résolu, sans faute et sans indemnité, à l'initiative de l'une ou l'autre Partie par simple notification par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'autre Partie.

ARTICLE 22. DISPOSITIONS GENERALES

Toute clause des présentes qui viendrait à être déclarée nulle ou illicite par un juge compétent sera privée d'effet, mais sa nullité ne saurait porter atteinte aux autres stipulations ni affecter la validité des présentes dans leur ensemble ou dans leurs effets juridiques. Ainsi, si l'une ou plusieurs des stipulations des présentes devaient être déclarées nulles à la suite d'une décision de justice devenue définitive, il est acté que cela n'affecterait ni la validité ni la force obligatoire, ni la portée des autres clauses qui resteraient, par conséquent, entièrement applicables.

Les technologies pour voir et entendre plus loin
SAHF.TECH®
See And Hear Further TECHnologies

Une marque de LMM Communication
16bis Avenue des Coquelicots
91210 DRAVEIL

Tél : 01 60 47 51 59
contact@SAHF.tech

RCSB 400586038

FORMULAIRE DE RETRACTATION

A l'attention de la Société LMM COMMUNICATION, Monsieur Emmanuel Trichet, 16 bis Avenue des coquelicots à Draveil (91) – contact@sahf.tech

Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur
la prestation de service suivante : _____
commandée le (*) : _____

Nom du (des) client(s) _____
Adresse du (des) client(s) _____
Date :
Signature :





SAHFTECH est une marque de LMM Communication - Tél : 01 60 47 51 59 – contact@SAHF.tech
LMM (LaManuMission) Communication - SASU au capital de 7622,45€ - RCS B 400586038
Identification intracommunautaire : FR 03400586038 Corbeil APE 9001Z - Siège Social : 16bis, avenue des coquelicots 91210 DRAVEIL

